



COMMUNIQUE DE PRESSE

7/09/2018

La parution aujourd'hui par les medias de la lettre de cadrage datée du 26 juillet dernier et à l'adresse de Laura Flessel, alors Ministre des sports, indiquait que cette dernière serait appelée à appliquer un schéma de réduction d'emplois d'au moins 1600 ETP sur la période 2018/2022.

Les mêmes medias relatent la réaction de Matignon indiquant la nécessité d'un repositionnement des personnels, la non remise en cause de l'action des Cadres Techniques Sportifs (CTS), mais l'intérêt de les intégrer davantage dans la vie des fédérations, et enfin que les orientations, la méthode et le calendrier seront précisés dans les prochaines semaines.

Cette lettre de cadrage et les déclarations qui y sont associées, dont le CNOSF n'avait pas eu connaissance jusqu'ici, ne font que rajouter du trouble et du désarroi au trouble et au désarroi actuel ressentis par le mouvement sportif.

A quelques jours de la date anniversaire de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, le message ainsi libellé contribue aux interrogations légitimes du mouvement sportif quant à la considération que l'Etat lui porte.

Compte tenu des informations qui figurent tant dans la note de cadrage que dans les déclarations formulées auprès des medias, nous demandons au Premier Ministre :

- 1- De répondre positivement à l'attente du mouvement sportif sur un juste retour sur investissement, eu égard à la richesse tant économique que sociétale que crée l'action du mouvement sportif pour la Nation.
- 2- De préciser que l'effectif des 1600 CTS aujourd'hui à disposition des fédérations sera maintenu pour la performance de ces dernières tant sur le plan sportif que sur celui du développement des activités physiques et sportives.